



ASSOCIATIONS DES CÔTES D'ARMOR : REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Janvier 2010

La vie associative et ses enjeux

Connaît-on bien les contours du secteur associatif du département ?

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable, et il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Cette présentation vise donc trois objectifs :

- Mieux faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment en insistant sur les spécificités du département,
- Fournir aux chercheurs du département les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



Créations d'associations :

Dynamisme et risque d'encombrement...



Près de 5 700 associations nouvelles en 10 ans

Dans le département des Côtes d'Armor, il se crée en moyenne chaque année plus de 550 associations, et 618 au cours de l'année associative 2008-2009, un record.

Au bilan, cela représente un total considérable de près de 5.700 créations d'associations au cours de la dernière décennie.

Un dynamisme indéniable, certes, mais l'accroissement du nombre d'associations conduit forcément à partager de plus en plus des moyens financiers et bénévoles qui ne sont pas extensibles.

Des associations pour quoi faire ?

Répartition des créations sur 2 ans, suivant l'objet inscrit dans les statuts (en %)

| Inscriptions des créations, par thème en % | Département | France |
|--|--------------|--------------|
| Culture | 23,9 | 22,3 |
| Sports | 17,6 | 15,2 |
| Loisirs | 13,4 | 14,0 |
| Social | 7,9 | 7,7 |
| Santé | 3,5 | 4,4 |
| Enseignement | 3,6 | 5,8 |
| Economie | 5,8 | 5,0 |
| Aide à l'emploi, développement local | 5,5 | 2,8 |
| Environnement | 4,0 | 3,8 |
| Autres ⁽¹⁾ | 14,8 | 19,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : 22,3% des associations créées en France, au cours de la dernière décennie, sont répertoriées au Journal officiel sous le thème « culture ». Le département en compte 23,9%.

* Depuis 2007, le Journal officiel classe les associations selon 29 thèmes différents. On trouve parmi les « autres objets » : Activités civiques, Protection des animaux, Information – communication, Recherche, Santé, Education - formation, Activités religieuses, Conduite d'activités économiques, Cercles de réflexion, Amicales...

La culture, le sport, l'économie et l'aide à l'emploi suscitent un peu plus de créations d'associations qu'ailleurs. Les loisirs, la santé ou l'enseignement semblent un peu moins bien représentés.



Le secteur associatif aujourd'hui :
Nombre d'associations et de bénévoles

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
entre 9.500 et 11.000 associations en activité dans les Côtes d'Armor.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Centre d'économie de la Sorbonne.



Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans les Côtes d'Armor, une fourchette **de 125.000 et 140.000 bénévoles.**

- Les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir plus de **50.000 bénévoles réguliers dans le département.**

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



**Les associations employeurs :
Un enjeu économique et social**

1 850 associations employeurs en 2008

| | Nombre d'établissements | Ventilation départementale | Nationale |
|-------------------|-------------------------|----------------------------|-----------|
| 1 ou 2 salariés | 1 150 | 62% | 58% |
| 3 à 5 salariés | 290 | 16% | 14% |
| 6 à 9 salariés | 105 | 6% | 8% |
| 10 à 19 salariés | 120 | 6% | 9% |
| 20 à 49 salariés | 100 | 5% | 7% |
| 50 à 99 salariés | 65 | 4% | 3% |
| 100 salariés et + | 20 | 1% | 1% |
| Total | 1 850 | 100% | 100% |

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données arrondies au 31.12.2008

Les petites associations sont ici proportionnellement plus nombreuses qu'ailleurs, avec 62% de petites structures de moins de 3 salariés. Parmi elles, 45% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Elles résistent donc mieux ici qu'ailleurs.

Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

| | Employeurs | Salariés | Masse salariale (en K €) |
|---------------|------------|----------|--------------------------|
| Côtes-d'Armor | 475 | 1 045 | 2 282 |
| Bretagne | 2 135 | 4 710 | 10 008 |
| France | 34 815 | 87 840 | 219 660 |

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **475 utilisateurs**, en 2008, pour **1 045 salariés**. Parmi les associations éligibles du département, **37%** l'ont utilisé : une proportion **supérieure** à la moyenne nationale qui est de 32%.

11% de l'emploi privé en 2008

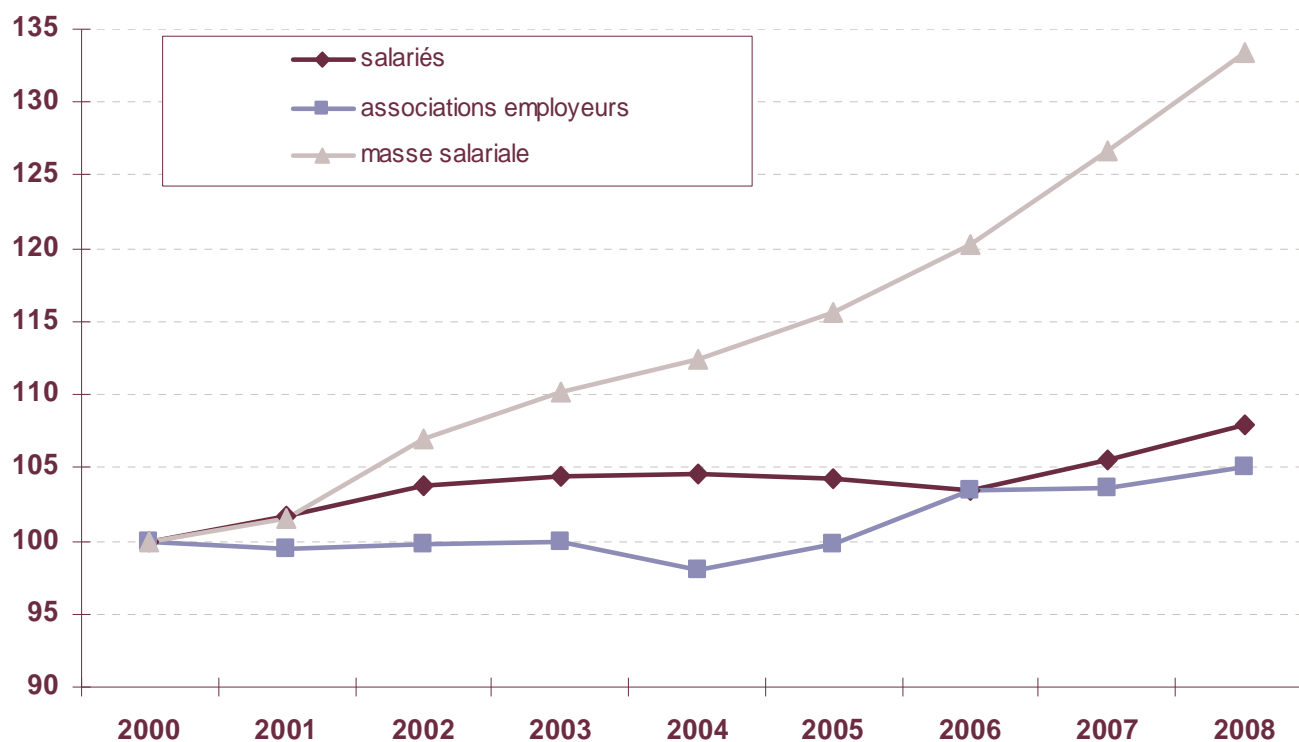
| | Salariés | | Masse salariale | |
|---------------|-----------|------------------------------|---------------------------|------------------------------|
| | Nombre | Part au sein du privé (en %) | Montant (en millions d'€) | Part au sein du privé (en %) |
| Côtes-d'Armor | 16 640 | 11,3 | 303 | 9,7 |
| Région | 89 995 | 10,3 | 1 599 | 8,1 |
| France | 1 693 745 | 9,1 | 31 618 | 6,5 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données au 31.12.2008

Les acteurs associatifs, mais aussi les décideurs du département, doivent prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente véritablement le secteur associatif aujourd'hui : plus de 16 500 salariés, soit plus d'un salarié privé sur 10...

Des emplois fortement ancrés dans le territoire et qui ne se délocalisent pas, par définition. Et des emplois à très forte valeur ajoutée, en matière de lien social.

Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 8%, pendant que celle du nombre d'employeurs n'évolue que de 5% : les associations se renforcent. La courbe de la masse salariale progresse beaucoup plus vite que celle des salariés : le temps de travail progresse fortement.

Activités départementales et contexte national

| Répartition des salariés par secteur (en%) | Départementale | Nationale |
|---|----------------|-----------|
| Enseignement | 13,1 | 11,9 |
| Sport | 3,9 | 3,8 |
| Santé | 14,5 | 7,5 |
| Social (ventilation dans la diapositive suivante) | 43,6 | 47,9 |
| Loisirs | 0,5 | 0,5 |
| Culture | 2,8 | 3,5 |
| Autres activités ⁽¹⁾ | 14,3 | 11,6 |
| Autres ⁽²⁾ | 7,3 | 13,3 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

Dans le département, 43,6% des salariés associatifs se trouvent dans le secteur social. Cela représentait plus de 7 000 salariés en 2008.

Les Côtes d'Armor se distinguent surtout par une plus forte proportion de salariés associatifs dans l'enseignement et surtout dans la santé, par rapport au repère national.

Importance de l'emploi du secteur social

| Répartition au sein du secteur social | Départementale | Nationale |
|---|----------------|-----------|
| Rappel de la part de l'emploi du secteur social | 43,6 | 47,9 |
| dont hébergement médicalisé | 9,4 | 9,1 |
| dont hébergement social | 9,0 | 8,9 |
| dont aide à domicile | 9,1 | 9,8 |
| dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées | 0,5 | 0,4 |
| dont aide par le travail | 9,1 | 7,8 |
| dont accueil de jeunes enfants | 0,5 | 1,7 |
| dont accueil d'enfants handicapés | 0,4 | 1,3 |
| dont accueil d'enfants et d'adolescents | 0,0 | 0,5 |
| dont autres actions sociales sans hébergement (1) | 5,6 | 8,3 |

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

La moindre présence de l'emploi associatif dans le domaine social s'observe surtout dans l'accueil d'enfants et de jeunes et dans les autres actions sociales sans hébergement. L'aide par le travail est ici un peu plus développée.



De l'intérêt d'une observation continue

Au bilan, le secteur associatif des Côtes d'Armor se caractérise par les chiffres clés suivants :

Plus de **600 nouvelles associations** créées entre le 1^{er} septembre 2008 et le 31 Août 2009,

Entre **9.500 et 11.000 associations actives** aujourd'hui, animées par environ 140.000 bénévoles, dont plus de 50.000 sont engagés de façon régulière.

Plus de 1.850 associations employeurs, **plus de 16.500 salariés** : soit **plus d'un salarié privé sur dix** en 2008.

Le secteur associatif du département présente un réel dynamisme qu'il serait utile d'observer dans la durée.



**L'équipe de Recherches & Solidarités remercie
le CDVA des Côtes d'Armor pour sa confiance.**

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

| | |
|-----------------|---|
| Culture | Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles |
| Sports | Sports et activités de plein air ; chasse, pêche |
| Loisirs | Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle |
| Social | Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées |
| Santé | Santé, services et établissements médico-sociaux |
| Enseignement | Education, formation |
| Economie | Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques |
| Aide à l'emploi | Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques |
| Environnement | Environnement, cadre de vie |
| Autres | Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers. |

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

| | |
|---|--|
| Enseignement | Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement |
| Sport | Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives |
| Santé | Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine » |
| Social | Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social |
| Loisirs | Activités récréatives et de loisirs |
| Culture | Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles |
| Autres activités | Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles... |
| Activités des organisations associations n.c.a. | Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs |

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.